

LE SERBO-CROATE AUJOURD'HUI : ENTRE ASPIRATIONS POLITIQUES ET FAITS LINGUISTIQUES*

PAR

SNJEŽANA KORDIĆ

Zagreb – Université de Münster

Le serbo-croate fait aujourd'hui couler beaucoup d'encre dans le milieu de la slavistique. Au cœur du débat, deux questions de fond : Le serbo-croate est-il une langue ou bien s'agit-il de deux, trois, voire quatre langues ? Faut-il cesser d'utiliser, en slavistique, la dénomination *langue serbo-croate* et, si oui, par quoi faudrait-il la remplacer ? Sur ces deux points, les avis les plus récents divergent. Le présent article a pour objet de discuter les différents arguments qui sont avancés. Avant de les aborder, il convient de passer brièvement en revue l'histoire de la standardisation du serbo-croate, afin de mieux comprendre la situation actuelle.

La langue serbo-croate fut codifiée et normalisée au XIX^e siècle. Trois dialectes – le štokavien, le kajkavien et le čakavien – étaient alors susceptibles de constituer la base de la langue standard. La carte des dialectes (voir *infra*) montre clairement que le štokavien couvrait l'espace le plus étendu. Il n'est donc pas surprenant qu'on l'ait retenu comme base de la langue standard contemporaine. La carte montre également que les autres dialectes étaient limités à des aires beaucoup plus restreintes (ils le sont d'ailleurs restés). Le kajkavien n'était parlé qu'à Zagreb et dans ses environs, tandis que le čakavien l'était principalement sur la côte adriatique.

Les débuts du serbo-croate standard sont liés à l'accord de Vienne de 1850, par lequel les principaux philologues croates et serbes de l'époque convenaient d'opter pour une langue standard commune dont le štokavien constituerait la base¹. Cet accord fut précédé, dans la première moitié du XIX^e siècle, d'une réforme de la langue en Serbie et d'un mouvement politique et linguistique à

* Cet article reprend, en version raccourcie, ma communication à la 28^e Rencontre des slavistes de Constance (Konstanzer Slavistentreffen), qui s'est tenue à Bochum du 10 au 13 septembre 2002.

1. Okuka 1998 : 11.

Zagreb. C'est Vuk Karadžić qui réforma la langue en Serbie. Stimulé par les idées du Slovène Jernej Kopitar et des Allemands Jacob et Wilhelm Grimm, il travailla à une standardisation fondée sur la langue populaire de dialecte štokavien telle qu'elle était parlée dans l'est de l'Herzégovine. Il existait également un arrière-plan politique à cette réforme : le slaviste de Vienne J. Kopitar avait élaboré un programme visant à soustraire les Serbes vivant sous domination autrichienne et turque à l'influence linguistique et politique de la Russie². Kopitar voyait dans les activités de réforme de la langue menées par Vuk Karadžić, sur lequel il avait un certain ascendant, la mise en œuvre de ce programme³.



Le mouvement politique et linguistique à Zagreb, l'*illyrisme*, militait pour une langue commune à tous les Slaves du Sud. Les principaux représentants de l'*illyrisme* (Ljudevit Gaj notamment) cherchaient à mettre fin à la tradition kajkavienne de Zagreb au profit d'une langue standard fondée sur le dialecte štokavien, que codifiait justement Vuk Karadžić. L'*illyrisme* avait lui aussi un arrière-plan politique : d'une part, la résistance à la magyarisation dont Zagreb était l'objet au XIX^e siècle, et d'autre part, l'aspiration à intégrer la Slavonie et la Dalmatie, qui se trouvaient séparées de Zagreb comme entités tant territoriales qu'administratives⁴.

2. Lehfeldt 2000 : 222.

3. Pour en savoir plus, voir *ibid.* : 222-223.

4. *Ibid.*

À Zagreb, suite à l'accord de Vienne, le standard štokavien l'emporta au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. En passant au štokavien pour des motifs politiques, Zagreb contribua de manière essentielle – pour ne pas dire décisive – à l'avènement, à partir de trois entités séparées, d'un État unifié, le Royaume tri-unitaire de Croatie, Slavonie et Dalmatie. Les mots *Slavonie* et *Dalmatie* furent ensuite laissés de côté et le nom de l'État prit la forme actuelle de *Croatie*⁵.

Pour désigner la langue, les travaux de lexicographie et de grammaire entrepris dans l'espace slave du Sud évoqué précédemment usaient de plusieurs termes, et ce jusqu'au milieu du XIX^e siècle : le plus courant était *langue illyrienne*, puis venaient *langue slavonienne* (de Slavonie), *langue dalmate* et *langue serbe*. La dénomination *langue serbo-croate* fut introduite au XIX^e siècle. L'adjectif composé est signalé pour la première fois en 1824 chez Jacob Grimm, et il apparaît clairement en fonction de glottonyme en 1836 chez Jernej Kopitar. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, on retrouve ce glottonyme dans le titre de plusieurs grammaires écrites par des linguistes croates. L'appellation à deux composants existe sous plusieurs formes : *langue serbo-croate*, *langue croato-serbe*, *langue serbe ou croate*, *langue croate ou serbe*, qui s'employaient alors comme synonymes.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'accord de Vienne de 1850 marque les débuts du serbo-croate comme langue standard commune. Celle-ci a désormais plus d'un siècle d'existence en deux variantes : ekavienne (caractéristique de la Serbie) et jekavienne (caractéristique de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et du Monténégro). Ces dénominations proviennent d'une différence phonétique, illustrée par les couples *pesma/pjesma* « chant » ou *mleko/ mljeko* « lait », différence phonétique qui reste minime⁶. On dit aussi : variante orientale / variante occidentale, de Belgrade / de Zagreb, serbo-croate/croato-serbe, serbe/croate. Les variantes se distinguent également par le lexique, par exemple *voz/vlak* « train », *hleb/kruh* « pain ». À cet égard, il faut préciser que chacun des lexèmes de ce type est connu des locuteurs des deux variantes : il appartient au moins au lexique passif et, au-delà, seule la fréquence d'usage est facteur de différenciation. En outre, il existe sur le plan morphologique « quelques différences qui, cependant, ne sont pas substantiellement significatives⁷ », par exemple *osnova* nom masculin / *osnova* nom féminin « base ». Dans le domaine de la syntaxe, on a coutume de citer l'écart de fréquence suivant : après un verbe modal, la variante orientale privilégie la construction *da* + présent, tandis que dans la variante occidentale, l'infinitif l'emporte.

5. À ce propos, signalons que l'unitarisme linguistique est toujours attribué aux philologues serbes. Ce faisant, on oublie de rappeler le fait incontestable que ce sont justement les philologues croates du XIX^e siècle qui ont franchi le pas décisif, et de loin le plus grand, vers l'unité linguistique ; ils ont en effet renoncé au kajkavien local et sont passés au štokavien, bien qu'on ne parlât pas štokavien à Zagreb ni dans ses environs immédiats. Ce fait est sans commune mesure avec les tentatives d'unitarisme linguistique imputées aux philologues serbes. Sur des arguments qui remettent en question l'existence d'un unitarisme linguistique marqué des philologues serbes au XX^e siècle, voir Kordić 1995 : 319-320 et Kordić 2002a : 246-248.

6. Neweklowsky 2000 : 193.

7. Kunzmann-Müller 1994 : 11.

Tout compte fait, les différences entre variantes ne sont guère importantes et n'empêchent pas la communication⁸. Elles sont si minces qu'un locuteur de l'une des variantes n'a pas recours à l'alternance codique lorsqu'il s'adresse à un locuteur de l'autre variante. Il est d'autant plus important de le souligner que tel n'est pas le cas, à l'intérieur de la Croatie, des locuteurs de dialectes croates différents (čakavien, kajkavien, štokavien). En d'autres termes, lorsqu'un locuteur croate de kajkavien converse avec un locuteur croate de čakavien ou de štokavien, il use de l'alternance codique, faute de quoi la compréhension mutuelle serait malaisée. En revanche, lorsqu'un locuteur de la variante croate converse avec un locuteur de la variante serbe, il n'a pas recours à l'alternance codique car la compréhension mutuelle est totale.

La citation suivante, tirée de l'*Introduction aux langues slaves*⁹, montre bien comment la langue serbo-croate était d'ordinaire appréhendée par les slavistes, et ce très récemment encore :

Pour des raisons historiques, culturelles, ecclésiastiques et religieuses, et aussi pour cause de conscience nationale, le serbo-croate standard existe aujourd'hui en deux variantes, celle, occidentale et croate, ayant son centre national et culturel à Zagreb, et celle, orientale et serbe, ayant son centre à Belgrade, en vertu de quoi les uns appellent leur langue le croate et les autres le serbe. [...] Étant donné que les deux variantes sont égales en droit, la langue serbo-croate s'appelle aussi le croato-serbe. [...] Le serbo-croate est aujourd'hui une langue standard ; en dépit de ses deux grandes variantes aux tendances centrifuges de nouveau évidentes, il doit pourtant être considéré d'un point de vue linguistique comme une seule langue.

Ayant cela présent à l'esprit, on s'étonne que, à peine quelques années plus tard, « il soit en vogue de contester radicalement l'existence du serbo-croate, c'est-à-dire non seulement d'affirmer qu'il n'existe plus, mais d'aller même jusqu'à prétendre qu'il n'a jamais existé (le phénomène s'observe surtout en Croatie mais pas seulement là-bas)¹⁰ ». Voici l'argumentaire développé à ce propos : les Croates appellent leur langue *le croate*, les Serbes l'appellent *le serbe*, les Bosniaques¹¹ *le bosniaque*¹², etc. ; les noms dont les gens ordinaires se servent pour désigner leur langue doivent déterminer les choix des linguistes. Pourtant, l'approche qui se réclame de telles dénominations est en contradiction avec l'approche linguistique, ce dont témoignent les citations suivantes :

Du point de vue linguistique, il s'agit là d'*un seul* système, prenant la forme de plusieurs variantes ; cela ne fait nullement question. [...] Du point de vue philologique, on n'aurait rien à reprocher au terme *serbo-croate*, mais voilà, il se trouve que les gens disent autrement : *Nous parlons serbe, croate, bosniaque*¹³.

Nous devrions cependant rester conscients que, dans ces langues désignées par trois, voire quatre appellations différentes, les écarts sont si faibles qu'il faut vraiment les rechercher. [...] Du point de vue linguistique, le croate, le serbe, le

8. *Ibid.* : 9.

9. Rehder 1991 : 46 et 60.

10. Raecke 1996 : 20.

11. Au sens des Musulmans de Bosnie : *Bošnjaci* (N.d.T.).

12. Adjectif substantivé *bosanski*, de *Bosanac*, habitant de Bosnie-Herzégovine (N.d.T.).

13. Hinrichs 1997 : 14.

« bosniaque¹⁴ » et le monténégrin sont en fait une seule et même chose : ces termes sont synonymes¹⁵.

Au postulat que la linguistique devrait reprendre à son compte les noms populaires des langues, on peut objecter que ceux-ci ne sont pas linguistiquement pertinents. Gröschel¹⁶ cite l'exemple d'autres langues européennes que le commun des hommes désigne autrement que ne le font les linguistes et conclut : « [...] chaque peuple peut bien nommer sa langue comme bon lui semble, mais la linguistique ne saurait reprendre à son compte une telle dénomination – fût-elle issue d'un référendum – sans examen approfondi. »

Le mot composé *serbo-croate* n'a jamais été largement répandu dans la population, il appartenait plutôt au registre livresque et à la terminologie scientifique¹⁷. Les gens ordinaires ont de tout temps désigné leur langue par l'un ou l'autre des deux composants élémentaires, selon la région : ici, le premier (le *serbe*, à l'Est) et là, le deuxième (le *croate*, à l'Ouest). Dans l'*Introduction aux langues slaves* de 2011 déjà citée plus haut, l'auteur utilise les termes de langue *serbo-croate* bien qu'il constate que, parmi les locuteurs, « les uns appellent leur langue le croate et les autres le serbe ». Le syntagme *langue serbo-croate* n'a jamais bénéficié d'une diffusion de masse, mais il n'en a pas moins été, pendant cent cinquante ans, une expression consacrée en slavistique ; dans ces conditions, on se demande pourquoi cette discipline devrait maintenant inféoder sa terminologie aux usages populaires quant à la dénomination de la langue.

Le deuxième argument qui est avancé quand on parle de deux, trois ou quatre nouvelles langues est celui de la Constitution de l'État. Celle-ci serait un critère déterminant pour s'assurer qu'un idiome donné est ou non une langue standard distincte. Pourtant, si tel était le cas, des langues standard seraient susceptibles d'apparaître ou de disparaître en une nuit. Le bosnien/bosniaque¹⁸, par exemple, aurait ainsi été une langue standard de 1994 à août 2000, et ne le serait plus depuis, aucune constitution ne le prescrivant plus comme langue officielle¹⁹. S'il est possible de changer une constitution en une nuit, il n'en va pas de même pour l'existence d'une langue standard. Gröschel²⁰ montre, en s'appuyant sur un exemple issu de la romanistique, que l'approche linguistique n'est pas tenue de converger avec les décisions constitutionnelles sur la langue, et il en tire cette conclusion : « La slavistique, en tant que discipline étudiant les systèmes linguistiques, n'a aucune raison de considérer que le serbe, le croate et le bosniaque sont des langues distinctes plutôt que, comme on l'a pensé jusqu'à maintenant, des variantes d'une même langue. »

Le troisième argument de ceux qui postulent l'existence de quatre nouvelles langues est le suivant : il n'est pas possible d'apporter une réponse de nature linguistique à la question de savoir si le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin représentent une seule langue. Pourtant, il existe des

14. L'auteur utilise ici le terme *bosanski* (N.d.T.).

15. Raecke 1996 : 21.

16. Gröschel 2001 : 175-176 et 180.

17. Pohl 1996 : 210 et 219.

18. Sur les termes distinctifs *bosnien* (*bosanski*) et *bosniaque* (*bošnjački*), voir Kordić 2002a : 240.

19. Šipka 2001 : 256, 267, 315, 320, 323.

20. Gröschel 2001 : 180.

critères linguistiques bien connus permettant de répondre à une telle question : les critères génétiques, ceux relatifs à la fonction communicative, et enfin les critères structurels, c'est-à-dire typologiques. En les appliquant au croate, au serbe, au bosnien/bosniaque ou au monténégrin, on obtient le résultat univoque qu'il s'agit là d'une seule et même langue : sur le plan génétique, car les quatre idiomes ont pour base le même dialecte ; sur le plan de la communication, car le degré de compréhension mutuelle atteint 100 % ; sur le plan structurel, c'est-à-dire typologique, car les écarts entre les quatre idiomes ne sont pas structurellement significatifs et représentent une variation normale, telle qu'elle existe aussi dans d'autres langues standard²¹.

Le fait que les locuteurs du croate, du serbe, du bosnien/bosniaque et du monténégrin se comprennent intégralement met dans l'embarras ceux qui les considèrent comme locuteurs de quatre langues distinctes. De là l'affirmation que la compréhension mutuelle ne peut pas servir de critère pour établir s'il s'agit ou non de langues différentes. Or la notion de compréhension mutuelle fait partie intégrante de la définition même de la langue : celle-ci est instrument d'intercommunication²². Étant donné que l'intercommunication se fonde sur la compréhension mutuelle, la linguistique ne peut pas dénier à cette dernière son rôle de critère. Il s'agit même d'un critère d'ordre supérieur, sur lequel Ammon²³ dit ceci :

On propose souvent de retenir la compréhension mutuelle comme critère primaire pour regrouper en une seule et même langue des idiomes différents. [...] il est très utile d'intégrer la compréhension mutuelle à l'ensemble des critères [...]. Cela permet d'éviter la solution pas du tout satisfaisante consistant à classer dans la même langue des idiomes totalement incompréhensibles l'un à l'autre, et dans des langues différentes des idiomes dont la compréhension mutuelle est très facile.

On affirme parfois que le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin sont des langues autonomes au sens de ce que l'on appelle les langues-*Ausbau* (par élaboration). Pourtant, si l'on se reporte à la définition qu'en donne Metzler dans son dictionnaire de linguistique²⁴, on voit que, y compris dans le cas d'une langue-*Ausbau*, il doit impérativement y avoir une certaine distance entre celle-ci et tous les idiomes voisins. Le dictionnaire mentionne d'ailleurs explicitement : « Ainsi par exemple, l'allemand d'Autriche – en dépit de sa qualité de langue-*Ausbau* – est trop semblable à celui d'Allemagne pour qu'il soit possible de le considérer comme une langue autonome. » Étant donné que les écarts entre l'allemand d'Autriche et celui d'Allemagne sont plus grands que ceux existant entre le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin²⁵, ces derniers – en dépit de leur qualité de langue-*Ausbau* – représentent bien une seule et même langue. C'est pourquoi utiliser les appellations *langue croate*, *langue serbe*, *langue bosniaque*²⁶ etc. fait problème : « Pour l'instant, ces trois

21. Pohl 1996 : 214 et 219 ; Buchenau 1999 : 14 ; Kristophson 2000 : 179 ; Laškova 2001 : 20.

22. Abraham 1974 : 411 ; Lewandowski ⁵1990 : 994-995.

23. Ammon 1987 : 324.

24. Glück ²2000 : 78.

25. Pohl 1996 : 219.

26. L'auteur utilise ici l'adjectif *bošnjački* (N.d.T.).

noms désignent tous la même chose ; or, que les dénominations soient différentes suggère que les langues le sont aussi, ce qui est source de confusion²⁷. » Quand bien même on supposerait que des langues vraiment distinctes se formeront un jour (que ce soit dans cent ans ou dans cinq cents), ce ne serait là qu'une conjecture quant aux développements possibles dans l'avenir, et non une représentation de la langue telle qu'elle est aujourd'hui dans la réalité. Un pronostic en faveur de l'une des possibilités que réserve l'avenir ne peut justifier l'utilisation, dès aujourd'hui, en linguistique, de noms différents, comme s'il s'agissait dès à présent de langues différentes.

Il arrive aussi qu'on identifie la situation de la langue dans l'aire serbo-croate à celle qui prévaut dans les pays scandinaves. Une telle assimilation n'est pas légitime car les dialectes qui constituent la base respectivement du nouveau norvégien et du suédois diffèrent tous les deux par rapport au danois, alors que c'est le même dialecte qui constitue la base de la langue standard en Croatie, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro²⁸.

Durant ces dix dernières années, un certain nombre de dictionnaires de différences ont paru à Zagreb, qui recensent les écarts entre la langue de Croatie et celle de Serbie. On tiendrait ainsi la preuve que croate et serbe sont des langues distinctes. Pourtant, les dictionnaires de différences donnent une image déformée : les mots qui sont usuels dans les deux variantes y sont présentés comme faisant partie du croate, tandis que ceux d'origine turque, ou d'autres termes depuis longtemps sortis de l'usage, sont présentés comme faisant partie du serbe²⁹. Même en Croatie, le contenu de ces dictionnaires fait l'objet de critiques. C'est ainsi qu'Ivo Pranjković, professeur de langue croate contemporaine à l'université de Zagreb, a sévèrement blâmé dans ses recensions le choix des lexèmes figurant dans les dictionnaires de différences. Les lexèmes mentionnés comme croates ont été sélectionnés de manière extrêmement puriste, tandis que ceux mentionnés comme serbes ressortissent pour une grande part au jargon, aux régionalismes et au vocabulaire international³⁰. Les écarts touchant le lexique standard ne sont pas suffisants pour qu'on puisse parler de plusieurs langues standard³¹. En outre, comme le montre l'étude de nombreuses autres langues, toute aire linguistique suffisamment vaste présente des différences relatives au lexique, à la morphologie, à la prononciation et à l'orthographe³².

D'autres linguistes croates critiquent les tendances excessives au purisme lexical observées en Croatie. Dans une interview publiée sous le titre *Parlez-vous idiot ?*, Vladimir Anić décrit ce qui différencie, selon ses propres termes, croate virtuel et croate usuel :

Chez nous, il y a une version à moitié idiotifiée, artificielle, de la langue, créée dans les maisons d'édition par les relecteurs. Ces amateurs formés sur le tas inventent leurs propres conventions, qui vont totalement à l'encontre de tout ce

27. Raecke 1996 : 22.

28. Cela différencie également la situation serbo-croate des relations bulgare/macédonien, tchèque/slovaque, russe/biélorusse.

29. Laškova 1996 : 236.

30. Pranjković 1997 : 112-113 ; voir aussi Pranjković 1993 : 161-171 et Škiljan 2002 : 128.

31. Kristophson 2000 : 279.

32. Pohl 1996 : 211-213.

que disent les spécialistes sur un certain nombre de questions linguistiques. Une langue absolument dépourvue d'authenticité est sur le point de s'imposer³³.

Depuis quelques années, on voit apparaître grammaires, dictionnaires et manuels d'orthographe dont le titre fait exclusivement état du *croate*, ou bien du *serbe*, ou du *bosniaque*³⁴, ou du *monténégrin*. On donne parfois cela pour preuve que quatre langues différentes sont bien en train d'être normalisées et codifiées. Or le titre des livres n'est pas une preuve suffisante. Il faut aussi regarder leur contenu. Il se trouve que celui-ci est identique ou quasi identique d'un ouvrage à l'autre ; dans ces conditions, la présence de termes distinctifs dans les titres – *langue croate*, *langue serbe* etc. –, suggérant qu'il s'agit de langues différentes, n'aide guère à dissiper la confusion.

D'aucuns proposent de substituer à la dénomination *langue serbo-croate* une version avec barres obliques *langue bosniaque³⁵/croate/serbe*. Or cela pose quelques problèmes. Le premier est que la version avec barres obliques peut revêtir plusieurs significations : les uns comprennent que les composants désignent des langues distinctes, comme dans *allemand/latin*, les autres les comprennent comme synonymes. Le deuxième problème est qu'aucun autre glottonyme n'est construit sur le modèle avec barres obliques, alors qu'il en existe qui sont composés comme *serbo-croate*, par exemple *indo-européen*, *indo-germanique*, *sino-tibétain*, *toungouso-mandchou*. On reproche à l'appellation *serbo-croate* d'être inappropriée au motif que les variantes bosniaque et monténégrine n'y sont pas explicitement mentionnées ; à cela, il suffit de répondre en renvoyant aux autres glottonymes composés listés plus haut. Ceux-ci ne retiennent, à l'instar de *serbo-croate*, que deux des composants d'un ensemble linguistique plus vaste, et n'évoquent pas les autres éléments, situés géographiquement entre ces deux composants terminaux. Au vu d'un tel modèle, rien ne s'oppose au maintien du glottonyme *serbo-croate*. Enfin, lui substituer maintenant une version avec barres obliques fait problème pour une dernière raison : cela fait cent cinquante ans que la slavistique utilise l'appellation *langue serbo-croate*³⁶.

Certains linguistes plaident que le terme *serbo-croate* ne permet plus aujourd'hui de désigner une langue standard et ne peut s'appliquer qu'à un dialecte. Or il suffit de consulter les définitions que donnent les dictionnaires de linguistique de ce qu'est une langue standard pour en venir à une tout autre conclusion. Les mêmes caractéristiques majeures d'une langue standard y sont partout rappelées : elle est supra-régionale, elle est largement codifiée et elle s'oppose aux dialectes et aux sociolectes³⁷. Le serbo-croate possédant toutes ces

33. Ressel 2000 : 233.

34. L'auteur utilise ici l'adjectif *bosanski* (N.d.T.).

35. L'auteur utilise ici l'adjectif *bosanski* (N.d.T.).

36. La dernière remarque de Brozović (cf. Brozović 2001 : 26), selon laquelle l'appellation *langue serbo-croate* n'est pas valide car elle signifierait aussi « croate à la manière serbe », est ridicule : si elle n'a pas eu cette signification pendant les cent cinquante dernières années et si elle n'a jamais engendré de confusion, pourquoi prendrait-elle maintenant tout à coup un deuxième sens, au seul motif que quelqu'un cherche une raison de rejeter ce terme ? Personne non plus n'interprète le terme *indo-européen* comme « européen à la manière indienne ». Sur le caractère inapproprié des propositions de Brozović, *nouveau štokavien* et *sud-slave central*, pour désigner la langue, voir Kordić 2001 : 239-240 ; Kordić 2001b : 195-196 ; Kordić 2002a et Šipka 2003.

37. Lewandowski ⁵1990 : 1096 ; Stammerjohann 1975 : 461.

qualités, il est sans nul doute une langue standard. La proposition de n'utiliser désormais l'expression *serbo-croate* que pour le diasystème est linguistiquement indéfendable, car ce sont toutes les langues slaves du Sud qui, ensemble, forment un continuum de dialectes³⁸. En conséquence, on ne peut pas parler de diasystème serbo-croate mais seulement de diasystème slave du Sud, puisque le continuum couvre également les dialectes de Slovénie, de Macédoine et de Bulgarie.

Dans le même ordre d'idées, on entend aussi que le terme *serbo-croate* ne peut aujourd'hui s'appliquer qu'à l'objet *langue* au sens de système linguistique, et ne permet pas de désigner l'objet *langue standard*. Séparer complètement la notion de *langue standard* de celle de *langue* en tant que système linguistique permettrait en effet de prétendre que le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin sont des *langues standard* différentes, bien qu'il s'agisse, en tant que système linguistique, de la même *langue*. Pourtant, une telle position n'a pas le moindre fondement scientifique, et ce à plusieurs titres. En premier lieu, une langue standard est également une langue au sens de système linguistique. Ensuite, une langue standard n'est opposable qu'à des dialectes et sociolectes, et non à une langue au sens de système linguistique. Dès le début (il y a plus de cent cinquante ans), le serbo-croate ne fut rien d'autre qu'une langue standard (au demeurant, pluricentrique) puisqu'il était supra-régional, s'opposait aux dialectes et était largement codifié (dans des grammaires, des dictionnaires etc. du XIX^e siècle). Jusqu'à présent, rien de tout cela n'a changé. En outre, si l'on envisage l'état de standardisation en termes de degrés, alors il est certain que le serbo-croate atteint aujourd'hui une position plus élevée sur l'échelle de la standardisation (grâce à un siècle et demi d'activités dans ce domaine). Enfin, le syntagme *langue bulgare*, par exemple, se rapporte à la langue standard. Si ce n'est pas d'elle qu'on veut parler, alors on doit ou bien utiliser le mot *dialecte* ou bien nommer le dialecte. La même chose vaut pour le slovène et pour d'autres langues encore. Il n'y a aucune raison d'ordre linguistique de changer aujourd'hui cette pratique pour le seul serbo-croate. Sur la couverture des dictionnaires et des grammaires d'allemand, d'anglais ou de français, il n'est écrit que *langue allemande*, *langue anglaise* ou *langue française*. Ces ouvrages décrivent la langue standard sans pour autant que le mot *standard* soit mentionné ; ce dernier est clairement considéré comme superflu puisque, de toute manière, c'est généralement la langue standard qu'on décrit dans ces ouvrages, et que *langue* sans autre précision a le sens de *langue standard*³⁹.

Séparer à présent, en slavistique, la notion de langue (au sens de système linguistique) de celle de langue standard et destiner le terme de *langue* aux dialectes constituerait un précédent à l'égard des pratiques usuelles des germanistes, des anglicistes, des romanistes, etc. Si, malgré tout, on opérât ce choix, on n'en transgresserait pas moins les lois de la linguistique, fixées dans dictionnaires et encyclopédies ; plutôt qu'à des critères scientifiques, on donnerait en

38. Alexander 2000 : 4.

39. Alexander, dans le chapitre « Dialecte et langue » de son livre (Alexander 2000 : 2-3), affirme également que le terme *langue* se rapporte normalement à la *langue standard* : « Là où il existe un standard écrit, faire référence de manière neutre à la langue se rapporte normalement à sa forme standard. [...] Il est d'usage [...] de voir un *dialecte*, à la différence d'une langue, comme une déviation ou une forme subordonnée. Cela signifie que les dialectes sont des formes de la langue qui s'éloignent du standard. »

effet l'avantage, en définissant la langue standard, à l'idée que s'en fait le commun des mortels ainsi qu'à des décisions de nature politique. Car c'est seulement à ce prix qu'on pourrait arriver à établir que le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin sont des langues standard distinctes.

À supposer que, au mépris des contre-arguments scientifiques développés plus haut, on adopte néanmoins une telle définition de la langue standard, pourquoi les linguistes eux-mêmes, quand ils parlent de *langue*, devraient-ils accorder leur préférence à cette espèce de « langue quasi standard » ? Car tout cela ressemble fort à la recherche d'une formule magique qui serait un compromis entre linguistique et politique. Un tel compromis s'exclurait cependant du champ de la linguistique sans pour autant être politiquement satisfaisant. Qui veut être un linguiste conséquent doit appliquer de manière conséquente les critères linguistiques, et non les bricoler pour les conformer aux besoins de la politique, créant l'illusion qu'on se place encore sur le terrain de la science.

Quand on affirme que le serbo-croate n'est pas *une seule* langue, on en appelle volontiers à la sociolinguistique : pour cette discipline, il s'agirait de plusieurs langues, point de vue que devrait adopter la linguistique quand elle affecte des noms aux langues. Pourtant, il n'est pas non plus question de plusieurs langues en sociolinguistique. L'application de certains de ses concepts fondamentaux, comme ceux de *langue-Ausbau* et de *langue standard*, a montré (cf. *supra*) que le croate, le serbe, le bosnien/bosniaque et le monténégrin ne font qu'une seule langue. Incidemment, même si l'angle d'attaque sociolinguistique donnait un autre résultat, cela ne signifierait toujours pas que la linguistique structurelle, qui est hiérarchiquement de rang supérieur, doive renier ses propres critères et reprendre à son compte ceux d'une linguistique hybride.

La conclusion de cet article est que le serbo-croate est, aujourd'hui encore, *une* langue, et en l'espèce une *langue standard pluricentrique*. Metzler, dans son dictionnaire de linguistique⁴⁰, définit ainsi la notion de langue pluricentrique :

C'est une langue ayant plusieurs variantes standard nationales, qui, il est vrai, diffèrent les unes des autres par quelques traits mais pas au point de constituer des langues autonomes, comme par exemple l'anglais (l'anglais standard de Grande-Bretagne, d'Amérique, d'Australie, etc.), l'allemand (l'allemand standard d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse), le portugais (le portugais standard du Portugal, du Brésil).

Dans l'ouvrage édité sous la direction de M. Clyne, *Langues pluricentriques : normes différentes dans des nations différentes*⁴¹, sont mentionnées et décrites comme langues pluricentriques le français, l'anglais, l'allemand, le portugais, le serbo-croate, l'espagnol, l'hindou et le coréen. Comme on le voit, le serbo-croate n'est pas isolé⁴². La préface⁴³ explicite le concept de langue pluricentrique : sa caractéristique est d'être parlée dans plusieurs États et, de ce fait, d'avoir plusieurs centres. Chacun d'entre eux a sa propre variante nationale,

40. Glück ²2000 : 472.

41. Clyne 1992.

42. Kristophson 2000 : 185.

43. Clyne 1992 : 1-2.

avec ses propres normes, distinctives et codifiées. Tout cela vaut pour le serbo-croate. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, il a été une langue pluricentrique atypique car il s'étendait à l'intérieur des frontières d'un même État. Après l'éclatement de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, il est devenu une langue pluricentrique typique car il s'étend dans plusieurs États.

Traduit du serbo-croate par Christine Chalhoub-Jönsson.

BILIOGRAPHIE

- ABRAHAM W., éd., 1974, *Terminologie zur neueren Linguistik*, Tübingen.
- ALEXANDER R., 2000, *In honor of diversity : the linguistic resources of the Balkans*, Columbus (Ohio).
- AMMON U., 1987, « Language – Variety/Standard Variety – Dialect », in : U. Ammon, N. Dittmar et K. Mattheier, éd., *Sociolinguistics / Soziolinguistik : an international handbook of the science of language and society / Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Berlin – New York, p. 316-334.
- BROZOVIĆ D., 1992, « Serbo-Croatian as a pluricentric language », in : M. Clyne, éd., *Pluricentric languages : differing norms in different nations*, Berlin – New York, p. 347-380.
- ID., 2001, « Lingvistički nazivi na srednjejužnoslavenskom području », in : S. Mønnesland, éd., *Jezik i demokratizacija*, Sarajevo, p. 25-32.
- BUCHENAU K., 1999, « Wörter mit *h* haben eine Seele », *Die Tageszeitung*, 17 nov., Berlin, p. 14.
- CLYNE M., éd., 1992, *Pluricentric languages : differing norms in different nations*, Berlin – New York.
- DIXON R., 1997, *The rise and fall of languages*, Cambridge.
- GLÜCK H., éd., 2000, *Metzler Lexikon Sprache*, Stuttgart – Weimar.
- GRÖSCHEL B., 2001, « *Bosnisch* oder *Bosniakisch*? : Zur glottonymischen, sprachpolitischen und sprachenrechtlichen Fragmentierung des Serbokroatischen », in : U. H. Waßner, éd., *Lingua et linguae : Festschrift für Clemens-Peter Herbermann zum 60. Geburtstag*, Aachen, p. 159-188.
- ID., 2003, « Postjugoslavische Amtssprachenregelungen – Soziolinguistische Argumente gegen die Einheitlichkeit des Serbokroatischen », *Srpski jezik*, t. 8, fasc. 1-2 (à paraître).
- HINRICHS U., 1997, « Südslavische Sprachwissenschaft und Südosteuropa-Linguistik », *Zeitschrift für Balkanologie*, t. 33, fasc. 1, p. 9-25.
- KORDIĆ S., 1995, *Relativna rečenica*, Zagreb.
- ID., 1997, *Serbo-Croatian*, München.
- ID., 1999, « Rezension zu V. Anić, *Jezik i sloboda* », *Die Welt der Slaven*, t. 44, fasc. 2, p. 387-390.
- ID., 2000, « Rezension zu I. Pranjković, *Jezikoslovna sporenja* », *Zeitschrift für Balkanologie*, t. 36, fasc. 2, p. 233-238.
- ID., 2001a, « Naziv jezika iz znanosti gledan », *Republika*, t. 57, fasc. 1-2, p. 236-243.
- ID., 2001b, « Naziv jezika iz 21. stoljeća gledan (odgovor M. Grčeviću) », *Republika*, t. 57, fasc. 9-10, p. 193-201.
- ID., 2002a, « Kommentar diskusije o nazivu jezika (odgovor L. Auburgeru i V. Grubišiću) », *Republika*, t. 58, fasc. 3-4, p. 237-253.
- ID., 2002b, *Riječi na granici punoznačnosti*, Zagreb.

- ID., 2003a, « Pogled unazad, pogled unaprijed (odgovor S. Damjanoviću i M. Grčeviću », *Književna republika*, t. 1, fasc. 1-2, p. 150-178.
- ID., 2003b, « Vlast nad jezikom (uz knjigu S. Babića, *Hrvatska jezikoslovna prenja* », *Književna republika*, t. 1, fasc. 5-6, p. 161-173.
- ID., 2003c, « Demagogija umjesto znanosti (odgovor D. Brozoviću) », *ibid.*, t. 1, fasc. 7-8, p. 176-202.
- ID., 2003d, « Jezik i nacionalizam (uz knjigu R. Bugarskog, *Nova lica jezika*) », *ibid.*, t. 1, fasc. 9-10, p. 225-228.
- ID., 2003e, « Mitovi jezičnih ideologa (odgovor S. Babiću, L. Auburgeru, S. Damjanoviću i V. Grubišiću) », *ibid.*, t. 1, fasc. 11-12 (à paraître).
- ID., 2003f, « Glotonom srpskohrvatski jezik nasuprot *srpski, hrvatski, bosanski, crnogorski* », *Slavistična revija*, t. 3 (à paraître).
- ID., 2003g, « Pro und kontra : “Serbokroatisch” heute », in : Ch. Sappok, éd., *Slavistische Linguistik 2002*, München (à paraître).
- ID., 2003h, « Die aktuelle Sprachzensur in Kroatien », in : B. Symanzik, G. Birkefellner et A. Sproede, éd., *Sprache – Literatur – Politik : Osteuropa im Wandel : Beiträge zu einem Symposium in Münster 28.-29. 7. 2003*, Hamburg (à paraître).
- KRISTOPHSON J., 2000, « Vom Widersinn der Dialektologie : Gedanken zum štokavischen », *Zeitschrift für Balkanologie*, t. 36, fasc. 2, p. 178-186.
- KUNZMANN-MÜLLER B., 1994, *Grammatikhandbuch des Kroatischen und Serbischen*, Frankfurt am Main *et al.*
- LAŠKOVA L., 1996, « On the Phenomenon of Slavic Languages in the Balkans », *Linguistique balkanique*, t. 38, fasc. 3, p. 231-237.
- ID., 2001, *Србо-хрватска граматика*, Sofia.
- LEHFELDT W., 2000, « Rezension zu L. Auburger, *Die kroatische Sprache und der Serbokroatismus* », *Zeitschrift für Slavische Philologie*, t. 59, fasc. 1, p. 216-226.
- LEWANDOWSKI T., ⁵1990, *Linguistisches Wörterbuch*, Heidelberg – Wiesbaden.
- OKUKA M., 1998, *Eine Sprache – viele Erben : Sprachpolitik als Nationalisierungselement in Ex-Jugoslawien*, Klagenfurt *et al.*
- POHL H.-D., 1996, « Serbokroatisch – Rückblick und Ausblick », in : I. Ohnheiser, éd., *Wechselbeziehungen zwischen slawischen Sprachen, Literaturen und Kulturen in Vergangenheit und Gegenwart*, Innsbruck, p. 205-219.
- PRANJKOVIĆ I., 1993, *Kronika hrvatskoga jezikoslovlja*, Zagreb.
- ID., 1997, *Jezikoslovna sporenja*, Zagreb.
- RAECKE J., 1996, « Zum Problem einer “bosnischen Sprache” », *Bulletin der deutschen Slavistik*, n° 2, p. 19-22.
- REHDER P., ²1991, *Einführung in die slavischen Sprachen*, Darmstadt.
- RESSEL G., 2000, « Zur sprachlichen Situation im alten und neuen Jugoslawien », in : B. Panzer, éd., *Die sprachliche Situation in der Slavia zehn Jahre nach der Wende*, Frankfurt am Main *et al.*, p. 225-241.
- STAMMERJOHANN H., éd., 1975, *Handbuch der Linguistik : Allgemeine und angewandte Sprachwissenschaft*, München.
- ŠIPKA M., 2001, *Standardni jezik i nacionalni odnosi u Bosni i Hercegovini (1850-2000) : dokumenti*, Sarajevo.
- ID., 2003, « Jezik Bošnjaka, Hrvata, Srba i Crnogoraca : problemi klasifikacije i nominacije idioma », in : G. Neweklowsky, éd., *Aktuelle Fragen der Sprache der Bosniaken, Kroaten, Serben und Montenegriner*, Wien (à paraître).
- ŠKILJAN D., 2002, « “Differential” dictionaries: their motivations and goals », in : R. Lučić, éd., *Lexical norm and national language*, München, p. 126-133.

- THOMAS P.-L., 1994, « Serbo-croate, serbe, croate ..., bosniaque, monténégrin : une, deux ..., trois, quatre langues ? », *Revue des études slaves*, t. LXVI, fasc. 1, p. 237-259.
- ID., 1998, « Fonction communicative et fonction symbolique de la langue, sur l'exemple du serbo-croate : bosniaque, croate, serbe », *ibid.*, t. LXX, fasc. 1, p. 27-37.
- ID., 1999, « Frontières linguistiques, frontières politiques », *Histoire, épistémologie, langage*, t. 21, fasc. 1, p. 63-82.
- ID., 2001, « Compte rendu du livre de M. Kačić, *le Croate et le Serbe : illusions et falsifications* », *Revue des études slaves*, t. LXXI, fasc. 2-3, p. 564-571.